

L'OPPOSITION VOTE CONTRE LE PROGRAMME QUINQUENNAL DES IMMOBILISATIONS

Lévis, le mardi 5 décembre 2023 - M. Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne et porte-parole de l'opposition à l'Hôtel de ville de Lévis, et M. Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi, ont pris la décision de voter contre le Programme quinquennal des immobilisations (PQI) qui propose les grands investissements de Lévis pour les prochaines années. S'appuyant sur une vision axée sur la transparence, la responsabilité financière et la nécessité de données précises pour des décisions éclairées, leurs exigences reflètent des préoccupations essentielles pour l'avenir financier de la ville.

Manque d'informations importantes depuis 2021

Au cœur de cette opposition au PQI se trouve le manque crucial de données précises sur l'état des infrastructures de la ville. Malgré des demandes répétées et des promesses de présentation de la part du maire depuis 2 ans, l'équipe de l'opposition n'a pas reçu une évaluation claire des besoins en réparation et en entretien des actifs que possède la ville.

« Comprendre l'état réel de nos infrastructures est fondamental pour établir des priorités et éviter des coûts plus élevés dus à des réparations imprévues. Une évaluation approfondie serait la pierre angulaire d'une planification financière prudente et proactive pour assurer la durabilité de nos infrastructures. », affirme M. Bonin.

Par ailleurs, l'opposition déplore l'absence de stratégie financière, alors qu'elle demande à la ville d'agir depuis maintenant 2 ans, suite au rapport du vérificateur général de 2021 qui le recommandait fortement. Malgré les requêtes répétées, aucune stratégie financière claire et adoptée par le conseil n'a été mise en place. « Ça fait plusieurs fois qu'on nous promet ça, mais que rien n'aboutit. On nous dit que nous sommes impatients, mais les citoyens exigent de nous cette impatience. Ça a assez duré. Est-ce que les bottines peuvent suivre les babines? », demande M. Bonin.

Contrôler la dette pour protéger les générations futures

Finalement, M. Bonin et M. Fallu expriment des inquiétudes quant à la croissance importante de la dette de la ville, soulignant une augmentation significative de celle-ci en raison des emprunts réalisés, représentant la plus grande hausse depuis la fusion de 2002. D'ailleurs, parmi les 11 grandes villes de plus de 100 000 habitant.es, Lévis est la deuxième ville la plus endettée par rapport aux revenus consolidés.

« La dette de la ville devrait dépasser 600 millions en fin de 2023, ce qui représente une augmentation approximative de 14,5% depuis les états financiers 2022. Le PQI actuel promet encore une augmentation importante à prévoir en 2024. Si rien n'est fait, l'augmentation pourrait dépasser les 30% en deux ans. Sans une politique claire de gestion de la dette et une stratégie financière définie, fixer des objectifs pour réduire la dette s'avère difficile. », affirment les élus de l'opposition.

Demande ultime de retirer le prolongement du boulevard Étienne-Dallaire du PQI

M. Alexandre Fallu réaffirme son engagement électoral ferme qui vise à retirer le prolongement prévu du boulevard Étienne-Dallaire entre les rues Chateaubriand et Charles-Rodrigue du PQI, puis à aménager un Parc Central doté d'une piste polyvalente pour les cyclistes et les piétons. Cette initiative vise à privilégier un espace vert plutôt qu'un boulevard à grands frais non justifié par des études, dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population du centre-ville de Lévis. De plus, la forte densification dans le secteur et la présence d'îlots de chaleur exigent des actions immédiates en termes d'aménagements verts et urbains pour les Lévisiennes et Lévisiens.

« Il est temps de reconnaître la légitimité de mon élection en février dernier et des engagements que j'y ai pris. Le prolongement du boulevard Étienne-Dallaire en plein cœur du quartier Lamartine doit être retiré des projets prévus. Je ne peux pas voter pour un PQI qui contient un projet qui ne répondra pas au besoin pour lequel il a été conçu, allant à l'encontre des bonnes pratiques en aménagement du territoire. », souligne M. Fallu.

-30-

Jonathan Tanguay

Directeur de cabinet

jtanguay@ville.levis.qc.ca; (418) 808-6908